

Aubiat

Infos de nos Villages



Décembre 2014 – 1^{ère} Édition

Renseignements utiles

Gendarmerie Aigueperse **17**

Pompiers C.P.I. Aigueperse **18**

Samu **15**

E.D.F. sécurité – dépannage
Riom 04 73 38 02 33

GDF 04 73 34 55 55

SEMERAP service des eaux et
égouts 04 73 93 25 09

Dentistes

- Dr STEENE

Le Cheix 04 73 97 26 61

Enseignement secondaire

- Collège Diderot (public)
Aigueperse 04 73 63 66 95

- Collège Saint-Louis
Aigueperse 04 73 63 60 82

Infirmiers (ères)

- LARTICHAUX

Le Cheix 04 73 97 20 99

- SEGUIN

Le Cheix 04 73 97 20 99

- DEGARDIN

Aigueperse 04 73 63 79 48

- MARION

Aigueperse 04 73 63 77 66

Masseurs kinésithérapeutes

- COLIN-PEYRIN

Le Cheix 04 73 97 60 66

- FLEURY

Aigueperse 04 73 63 66 06

- ROQUES

Aigueperse 04 73 63 62 47

Médecins

- Dr LAFONT

Le Cheix 04 73 97 27 40

- Dr CHARRAS-REAL

Aigueperse 04 73 63 76 85

- Dr CEYSSON Le Cheix
04 73 97 23 77

- Dr DE GANS Aigueperse
04 73 63 62 53

- Dr DELAUME Aigueperse
04 73 63 64 92

- Dr PARRAIN Aigueperse
04 73 63 69 89

Pharmaciens

- CORNET

Le Cheix 04 73 97 24 08

- AUGIER

Aigueperse 04 73 63 60 22

- VERNUS LEGRAND
Aigueperse 04 73 63 62 32

Vétérinaire

- Vétérinaire des côtes des
Combrailles Combronde
04 73 67 05 77.

Mairie d'Aubiat

(à compter du 1^{er} septembre 2014)

Horaires ouverture secrétariat

★ Lundi

de 8h à 12h

★ Mardi et Jeudi

de 14h à 18h

★ Vendredi

de 8h à 12h

Permanences des Élus

M. le Maire :

mardi de 18h à 19h

M. le Maire ou un adjoint :

samedi de 10h à 12h

Auvergne Dôm'Services
Électricité générale
Neuf & Rénovation
Dépannage
Yannick MALLET
06.98.41.24.15
auvergne.dom.services@orange.fr
13, bis rue Neuve – 63260 AUBIAT
Tél./Fax : 04.73.97.26.03



LTP LIMAGNE TRAVAUX PUBLICS
Terrassement - TP
V.R.D. - LOCATION
BENOÎT KATZENFORT
27, RUE DES VIGNES 63260 AIGUEPERSE
TÉL. : 06.07.63.56.58
limagne.travaux.publics@wanadoo.fr



POISSONNERIE DU BRETHON
La PECHERIE
Vichy
Pour toutes commandes, contactez le :
06.07.79.70.12
PRÉSENT TOUS LES VENDREDIS MATINS
SUR-PERSIGNAT ET CHAZELLES



VAL GEOVAL
Géomètres-Experts
Bureau d'Etudes VRD
à Riom : 04 73 38 30 98
riom@geoval.info



SICARAPPAM
Coopérative Agricole
de plantes aromatiques
et médicinales biologiques
Pas de vente directe
Place des Batailles – 63260 AUBIAT
Tél. 04.73.97.28.33 – contact@sicarappam.com
Site internet : www.sicarappam.com



Da Cunha
Tél./Fax 04 73 84 40 68
Port 06 09 43 26 04
Entreprise générale
du bâtiment
fondée en 1986
RL
Plâtrerie élect+
4, allée du Montel
ZAC La Novialle
63670 LA ROCHE-BLANCHE
antonio.dacunha1@orange.fr

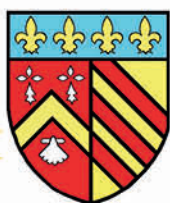


POUSADAS DU PORTUGAL
Chez DA CUNHA
10h30 / 15h – 7J/7
RESTAURANT ET ÉPICERIE
SPÉCIALITÉS PORTUGAISES
PLATS À EMPORTER
REPAS OUVRIERS
4, allée du Montel
ZAC LA NOVIALLE
63670 LA ROCHE-BLANCHE
Port. 06 09 43 26 04
Tél. 04 73 79 17 87



Calendriers sportifs, Brochures, Affiches, et toujours là pour toutes vos impressions
Plaques d'éguidon, Flèches PVC... petits, moyens et grands tirages
Acquisition de nouveaux matériels pour mieux répondre à vos besoins
Combronde • 04 73 97 17 19 • www.vandob.fr





Mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Très rapidement après les élections municipales, le nouveau Conseil s'est mis au travail avec des décisions importantes prises conformément à nos engagements.

L'assainissement collectif du village de Persignat a été acté dès le mois de mai 2014, avec une validation de l'étude en septembre. Ces travaux seront répartis en trois tranches de 2015 à 2017.

L'appel d'offre sur le programme de voirie a été lancé en juin dernier et les travaux ont été réalisés dès l'automne. Nous avons profité de la présence de l'entreprise retenue, pour intervenir de façon significative et rapide sur les problèmes d'écoulement d'eaux pluviales apparus ces derniers mois sur les trois principaux bourgs. Avec la création et/ou le curage de fossés, la pose de collecteurs d'eau plus gros (passage de ponts, traversée de chemin, ou des entrées de propriétés privées). Il nous reste encore des travaux plus conséquents à programmer pour essayer de résoudre l'affût d'eau de ruissellement en période d'orages, notamment à Chazelles, rue de l'Étang Bazin et rue des Vallières, ces deux rues ont été priorisées pour 2015, décalant de fait notre prévision initiale d'investissements pour les années à venir. Sur Aubiat, une étude sera réalisée pour connaître les solutions techniques à envisager.

Bien d'autres chantiers sont arrivés à terme comme, la rénovation du Centre Associatif, des investissements liés à la sécurité à l'École d'Aubiat, le changement de portes, l'électricité, la rénovation du bureau des enseignants, les équipements mobiliers liés au Temps d'Activité Périscolaire.

J'aimerais profiter de cet espace de communication pour remercier publiquement tous les élus, les personnels, les bénévoles, les parents d'élèves et toutes les personnes ayant œuvré sur le dossier des Temps d'Activité Périscolaire. Cette mise en place fut compliquée, comme partout en France, mais se fut une réussite ! Grâce à l'implication de tous, la qualité des animations est au rendez-vous pour les élèves de nos écoles d'Aubiat et Chazelles.

L'année 2015 arrive avec son lot de réformes territoriales encore assez floues – des regroupements de Communautés de Communes avec au moins 20 000 habitants – des transferts de compétence obligatoires entre les collectivités – des baisses des dotations de l'État... Comme j'ai pu le dire par le passé, je reste confiant en l'avenir, notre volonté et notre détermination de porter nos projets restent intactes. Les commissions communales travaillent beaucoup comme par exemple la Commission Patrimoine qui réfléchit à notre future Maison Commune, la Commission Aménagement Bourgs travaille avec le Conseil Général à la sécurisation routière de nos villages.

Vous trouverez dans cette nouvelle formule de bulletin municipal, proposée par la Commission Communication que je félicite, la plupart des informations à retenir et, sur le site internet de la commune : <http://www.aubiat.fr/>, tous les comptes-rendus complets et précis des commissions et des conseils municipaux.

En cette période de fin d'année, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes en famille et entre amis.

Je vous présente ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, à titre personnel et au nom de l'équipe qui m'entoure, conseillers municipaux et personnel communal, tous nos vœux de santé, de prospérité et de bonheur pour l'année 2015.

Amicalement,

Stéphane Bardin



Sommaire

Mot du Maire	3
Nos élus	4
Informations diverses	5
Comptes-rendus des Conseil Municipaux	6-9
Commissions	10-11
Voirie et Travaux	12
SBA	12
Assainissement collectif Village de Persignat	13
Les TAP	14
Infos Associations	15
La communauté de communes Nord Limagne	16
Infos flash	17
Histoire de nos villages	17 à 19

Couverture :

« Château de Montdavel » à Aubiat
Remerciement à M.Thénot

Magazine semestriel édité

par la commune d'Aubiat.

Décembre 2014

Réalisation, régie et impression :

Imprimerie Vadot
Combronde – 04 73 97 17 19

Ont participé à la rédaction :

Christelle Albert, Sandra Pinon,
Éliane Quinet, Nicole Lhoste
et Carmen Fuentes

Remerciements : L'équipe de la rédaction remercie tous les annonceurs présents dans cette édition, sans qui le financement de ce bulletin, couvert en grande partie par la publicité, n'aurait pas été possible. Bonne lecture !

Mairie 16 rue Neuve 63260 Aubiat - Tél. 04 73 97 21 05 - Fax 04 73 97 61 09 - mairie@aubiat.fr - www.aubiat.fr





Nos élus

Nos employés communaux



Véronique



Colette



Corinne



Sandrine



Cathy



Audrey



Dominique



Florian



Sabine



Philippe

Le Maire



Stéphane Bardin

Les Adjointes



Henri Sullo



Évelyne Aurier



Philippe Roche



Carmen Fuentes

Les Conseillers municipaux



Christelle Albert



Frédéric Berger



Pascal Bossaron



Emmanuel Bouhier



Hervé Chambon



Agnès Chaput



Nicole Lhoste



Sandra Pinon



Éliane Quinet



Charles Richard



Informations diverses



Nos artisans et nos commerçants

- **Gîte la Mater**
Tél : 06 87 67 90 86
- **Bar tabac Chez Yam** à Aubiat
Tél : 04 73 97 27 66
- **Bar Restaurant « Chez Coco »** à Chazelles
Tél : 06 50 49 46 63 ou 09 82 45 25 60
- **Boulangerie Pâtisserie Pains et Traditions**
Tél : 04 73 38 94 60
- **Poissonnerie Du Brethon**
Tél : 06 07 79 70 12
- **Électricité Générale Mallet**
Tél : 06 59 91 81 56
- **Auvergne Dom'services**
Yannick Mallet
Tél : 04 73 97 26 08 ou 06 98 41 24 15
- **Producteur de Plants Fleurs Légumes**
PREVAULT Catherine - vente FLEURS
PREVAULT Alexandre - vente LEGUMES
Tél : 04 73 97 27 67
- **Menuiserie – S A R L Mathivat Patrick**
Tél : 04 73 97 21 18
- **Menuiserie Bois PVC Alu – Dubost Stéphane**
Tél : 06 88 06 89 04
- **Serrurerie – Metallerie – Ferronnerie d'Art**
Albert Rougier
Tél / Fax : 04 73 97 90 06 - Port : 06 75 98 78 10
- **Peinture – Carrelage – Isolation – BJC Déco**
Tél : 04 73 38 50 03
- **Esthéticienne à Domicile – Del Esthetik**
Tél : 06 61 63 46 52
- **Menuiserie Intérieure / Extérieure –**
Tous travaux d'aménagements –
Création Entretien – Bricobiat
Tél : 06 08 34 91 06 Ou 04 73 97 25 94
- **Taxi Moissier David**
Tél : 06 76 19 24 19
- **Taxi Moissier Olivier**
Tél : 06 86 77 43 07
- **Coiffeuse à Domicile – D&S Style : Sandrine**
Tél : 06 61 10 10 01
- **Serrurerie et Finitions du Bâtiment - FDC**
Tél : 06 80 85 81 84
- **Installation et Maintenance des Systèmes de Sécurité et Automatismes de L'habitat**
Sarl R A Sécurité
Tél : 06 45 55 24 99
- **Peinture – Carrelage – Isolation**
S.A.R.L BHM – Bouckachba Akim
Tél : 04 73 67 09 88

Tarifs Garderie

Forfait mensuel Matin ou Soir 20,00 €
Exceptionnelle, matin ou Soir 3,50 €

Tarifs Cantine

Enfant : 3,50 €
Adulte : 5,10 €

Centre de loisirs

Le Centre de Loisirs fonctionne le mercredi et durant les vacances scolaires.

Pour tous renseignements, contacter :

Nadège Beaufol au 04 73 97 27 28

Attention : Le nombre de places étant limité, n'oubliez pas de réserver à l'avance.

À partir du 1^{er} janvier 2015, géré par la Com Com.

Tarifs Location Salles communales

Location	Caution Dégradation	Tarif Semaine	Nettoyage	
Centre Associatif				
Habitant Commune	180 €	200 €	100 €	80 €
Non Habitant Commune	450 €	600 €	120 €	80 €
Salle de Chazelles				
Habitant Commune	110 €	150 €	50 €	50 €
Non Habitant Commune	300 €	450 €	80 €	50 €
Four Banal				
Habitant Commune	50 €	80 €	25 €	25 €
Vaisselle (Location)		Habitant Commune : 30 €		Non Habitant Commune : 30 €

Etat civil

Naissances

FERREIRA Enes	29/01/2014	Aubiat	SMADI Eden	22/06/2014	Aubiat
DAUDÉ Chéo	19/02/2014	Aubiat	FERNANDES Lubin	19/08/2014	Persignat
LAGOUTTE Shanyce	27/02/2014	Aubiat	LAMBERT Éva	20/09/2014	Aubiat
ONZON Élisa	21/04/2014	Persignat	JAILLET Alice	25/09/2014	Aubiat
KLEIN Anaïs	24/04/2014	Chazelles	FAURE Méline	02/12/2014	Aubiat
FABIOUX Faustine	06/05/2014	Persignat			

Mariages

AMROUS Salem et MARTEAUX Céline 07/06/2014 à Aubiat
BES Christophe et DELHOMME Julie 28/07/2014 à Persignat
MOULIN Mathieu et SALABAY Lucile 30/08/2014 à Aubiat

Décès

NOZIÈRE Albert	07/02/2014	Persignat	DUPONT Huguette	27/03/2014	Aubiat
DROUILLAT Andrée	20/02/2014	Aubiat	JEAN-BAPTISTE Héric	10/04/2014	Persignat
BARDIN Marguerite	23/02/2014	Aubiat	BARDON René	21/04/2014	Aubiat
HERVIER Nicole	01/03/2014	Chazelles	THENOT Odile	04/11/2014	Aubiat

La gare d'Aubiat

vous relie à Clermont-Fd, Gannat, Montluçon et aux principales gares d'Auvergne

- **Chaque jour en moyenne :**
 - 6 allers/retours pour Clermont-Fd
 - 6 allers/retours pour Gannat
 - 2 allers/retours pour Montluçon
 - **Temps de trajet moyen :**
 - Clermont-Ferrand : 23 mn
 - Gannat : 13 mn
 - Montluçon : 1 h 15
- Possibilité d'abonnement Tandem train + bus sur les réseaux TER et T2C
- **Pour tout renseignement** (Affichage en gare d'Aubiat) :
Contact TER Auvergne : 0 891 67 00 68 (0,23 €/min)
Sur internet : www.ter-sncf.com/auvergne



➤ 9 avril 2014

Tous les élus présents sauf : M. Richard Charles, (pouvoir à E. Aurier)

Commissions Communales

Pour la commission Appel d'Offre : 3 titulaires : Hervé Chambon, Emmanuel Bouhier, Henri Sullo, 3 suppléants : Christelle Albert, Charles Richard, Philippe Roche.

Les autres commissions communales doivent être créées rapidement, expliquer leurs buts et prendre en compte l'avis de la population.

Délibérations Diverses

Le conseil municipal donne délégations à M. le Maire, octroie les indemnités au Maire, aux 4 adjoints et 1 conseillère déléguée. Une indemnité de conseil est versé au receveur principal d'Aigueperse, Madame Colas Fabienne.

Informations diverses

Une lettre aux habitants pour un appel de candidatures aux commissions sera faite fin avril début mai.

Réunion du conseil communautaire le 23 avril pour l'élection du Président et des vice-présidents, la réunion est publique.

Les conseillers absents aux réunions du Conseil municipal doivent penser à donner leur pouvoir à un autre élu.

➤ 28 avril 2014

Tous les élus présents sauf :

M. Roche Philippe (pouvoir à S. Bardin), –
M^{me} Chapat Agnès (pouvoir à E. Quinet).

Convention avec la Fédération des Associations Laïques

Le centre de loisirs (ALSH) est gérée par convention par la FAL, cette convention est renouvelée annuellement. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le compte de résultat 2013 et le budget prévisionnel 2014, autorise Monsieur le Maire à signer la convention 2014. À partir du 1^{er} janvier 2015 la gestion des centres de loisirs du canton sera assurée par la CCNL.

Approbation des comptes de gestion - Exercice 2013.

Budget communal et assainissement, présentation par l'élue doyenne d'âge, validée et approuvée par la Trésorerie. Voté à l'unanimité des membres présents et représentés, les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2013 sont acceptés.

Vote des taux d'imposition des taxes locales de la commune pour 2014.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal vote les nouveaux taux des taxes locales : Taxe d'habitation + 0,60 %, Foncier bâti + 0,60 %, Foncier non bâti + 0,60 %. Précise que le produit fiscal attendu est de 237 300 €, Taxe d'habitation 9,97 %, Foncier bâti 15,85 %, Foncier non bâti à 79,50 %.

Redevance assainissement 2014

Cette redevance est due pour les locaux raccordés au réseau d'assainissement. Afin de se rapprocher des coûts réels de l'assainissement collectif, le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés, fixe, pour l'année 2014, l'augmentation de la redevance communale, de la manière suivante : partie fixe + 10 % à 29,21 € TTC, partie variable + 32 % à 1,40 € HT / m³.

Subventions communales

- Coopérative Scolaire Fonctionnement 3 000 €, subvention exceptionnelle 1 000 €. L'ensemble des autres associations dispose d'une subvention de 160 €, sauf le Comité des Fêtes pour l'organisation de la Fête patronale 1 000 € et l'association Initiatives & Idées 300 € pour la réalisation de la brochure sur les soldats d'Aubiat morts pour la France lors de la Grande Guerre.
- Octroi d'une subvention aux écoles de sports : le montant de la subvention est de 100 €, l'école de sports doit se trouver sur le territoire communautaire, minimum d'élèves de la commune d'Aubiat inscrits : 5, la demande sera adressée en Mairie. L'école devra choisir entre l'attribution de la subvention ou la mise à disposition gratuite de l'une des salles communales.

➤ 19 mai 2014

Tous les élus présents sauf :

M. Richard Charles, (pouvoir à E. Aurier)

Assainissement

Stéphane Bardin rappelle le projet d'assainissement collectif au village de Persignat ainsi que la réhabilitation de la station d'épuration du bourg d'Aubiat. Le diagnostic établi par le bureau d'études Egis eau a été présenté à la commission d'assainissement et aux co-financeurs : le Conseil général, la police de l'eau et l'agence de l'eau. Deux dossiers de subventions seront créés, l'un pour une première tranche d'assainissement

collectif à Persignat comprenant la station et une partie du réseau, l'autre pour les travaux sur la station d'Aubiat.

La commune sera accompagnée d'un assistant à maître d'ouvrage (M. Foumeret) pour l'établissement du cahier des charges et pour le lancement de l'appel d'offres pour le choix d'un bureau d'études. L'objectif est de présenter notre projet au Conseil général avant le 15/10 afin d'obtenir l'accord de subventions et démarrer les travaux au premier semestre 2015.

Résumé du diagnostic

Le réseau d'assainissement d'Aubiat est en bon état, les diverses inspections ont montré quelques branchements non conformes (arrivées d'eaux pluviales) et une infiltration d'eaux claires parasites dans le réseau au « chemin neuf ».

La station d'épuration ne nécessite pas d'agrandissement mais elle doit être réhabilitée. Diverses réparations et améliorations sont à prévoir : dans les bassins (évacuation des boues, réfection des bâches) pour faciliter l'entretien et le fonctionnement du système : un dégrilleur automatique et un filtre à graisses.

Il faudra relancer une Sensibilisation à la population pour ne pas jeter les lingettes ou les couches dans le réseau d'assainissement, ce fléau des stations d'épuration bloquent les pompes et donc font augmenter les coûts d'entretien supportés par l'ensemble des usagers. La plaquette des « bonnes conduites à observer » sera rééditée.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le choix de l'assistant à maîtrise d'ouvrage, le programme de création de la première tranche de l'assainissement collectif de Persignat et la réhabilitation de la station d'Aubiat.

Délégation à Monsieur le Maire

Le Maire peut prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. Il peut passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférents, prononcer la délivrance et la reprise de concessions dans le cimetière. Il peut accepter les dons et legs et fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.

Le Conseil municipal après délibération et à l'unanimité, accorde les délégations demandées et précise que la présente délibération

Conseils Municipaux



annule et remplace la délibération n°16/2014 en date du 09/04/2014.

CCAS

Les membres du CCAS doivent être élus, le Centre Communal d'Action Sociale est présidé par le Maire.

M^{me} Aurier Évelyne, M^{me} Quinet Éliane, M^{me} Lhoste Nicole et M. Richard Charles sont élus à l'unanimité membres du Centre Communal d'Action Sociale d'Aubiat.

Communauté de communes

- Commission Intercommunale Impôts Directs : Titulaires : Fournet Fayard Christian, Sullo Henri. Suppléants : Bardin André, Belin Gilbert
- Commission Locale Évaluation Transfert de Charges : Richard Charles
- Commission Intercommunale Accessibilité : Quinet Eliane
- Mission Locale Riom Limagne Combrailles : Titulaire : Aurier Évelyne. Suppléant : Quinet Éliane

Commissions internes CCNL

- Commission développement économique et voirie communautaire : Bardin Stéphane
- Commission aménagement de l'espace, tourisme, environnement et habitat : Bouhier Emmanuel
- Commission actions sociales : Aurier Evelyne
- Sous-commission ALSH – rythmes scolaires : Chaput Agnès
- Commission finances – mutualisation : Sullo Henri
- Commission actions culturelles et associations : Fuentes Carmen

Divers

Dès le 20 mai les commissions seront opérationnelles et devront travailler efficacement dans leurs domaines respectifs.

Concours des maisons fleuries, la commission recherchera d'autres critères.

Bulletin municipal, voir si un imprimeur peut prendre en charge la fabrication et la recherche de publicités pour le financer.

La recherche d'un nom pour la nouvelle école de Chazelles est entreprise, plusieurs pistes sont évoquées.

Commémoration guerre 14-18 : le vendredi de la fête patronale, réunion débat à l'ancienne mairie avec une exposition de documents d'époque concernant plus particulièrement la commune. La visite de cette exposition sera possible le samedi et le dimanche de la fête. Une brochure a été réalisée, elle est disponible à la vente (voir M. J.-C. Brun)

➤ 7 juillet 2014

Tous les élus présents : sauf :

M^{me} Albert Christelle (pouvoir à E. Aurier) -
M. Chambon Hervé (pouvoir S. Bardin)

Voirie communale

La commission appel d'offre s'est réunie pour le choix de la société qui entreprendra les travaux de voirie sur le chemin des fossés, la Raynaude, les Vallières. Cinq sociétés ont répondu à l'appel d'offre, Ste Billet – Eurovia – Colas – Eiffage – GATP. Le conseil municipal approuve le choix de la société COLAS.

Une partie du fossé communal au Pré Saint-Germain à Chazelles, est mis en vente. Le Conseil municipal approuve la vente, les frais seront à charge de l'acquéreur, le montant de la transaction est à 1,20 € le m².

Le Conseil municipal approuve les devis 3 938 € et 2 249 € (SEMERAP) pour l'extension des réseaux d'eau et d'assainissement pour les deux lots vers le cimetière.

Réforme territoriale

À l'horizon 2017, la réforme prévoit l'augmentation des compétences aux régions et aux Communautés de Commune, un maillage de 20 000 habitants au minimum, la mutualisation des agents communaux devra être effective en 2016.

Païement du transport scolaire

Après contacts avec la préfecture et la trésorerie, les communes qui financent le transport scolaire ont la possibilité de payer directement le transport scolaire au Conseil général (CG). Le Conseil municipal après délibération souhaite que le règlement des transports scolaires soit fait directement par la commune au CG.

Personnel communal

Adhésion au service retraites du centre de Gestion pour la préparation des dossiers retraites des agents, le service gratuit devient payant. Le tarif est de 100 € par collectivité et par an (selon le nombre d'employés), durée de la convention : 3 ans à partir du 1^{er} janvier 2015.

Le Conseil municipal après délibération et à l'unanimité approuve la proposition.

Délibérations et informations diverses

Une subvention de 1 000 € est accordée à l'Amicale des Pompiers pour l'organisation du repas dansant du 14 juillet.

Cantine scolaire du mercredi pour la rentrée 2014/2015 : avec la modification des rythmes scolaires, la cantine du mercredi

devient municipale. La commune d'Artonne demande la possibilité de l'utiliser pour une dizaine de leurs enfants. Le tarif sera de 3,50 € pour le repas + 1,50 € de gestion pour la commune d'Artonne.

ALSH (centre de loisirs sans hébergement) : les tarifs sont maintenus pour la 1/2 journée. La proposition a été faite de garder les mêmes prix puisqu'il y aura changement au 01 janvier 2015 avec le transfert de compétence à la communauté de Communes.

➤ 8 septembre 2014

Tous les élus présents : sauf E. Quinet (pouvoir à E. Aurier)

Financement des études d'assainissement

Demande d'une délibération pour financer la part communale des dépenses d'études de zonage d'assainissement à Persignat et du diagnostic pour l'assainissement d'Aubiat. Emprunt de 18500 € sur 10 ans et de 11 000 € pour le FCTVA sur 2 ans, proposé par le Crédit Agricole. Le Conseil municipal après délibération et à l'unanimité approuve ces 2 demandes d'emprunt.

Transfert des biens sectionaux dans le domaine communal

La station d'épuration doit être construite sur une parcelle appartenant aux habitants de Persignat. La loi a prévu une procédure simplifiée pour le transfert de ces biens au patrimoine communal dans le cas d'un motif d'intérêt général. Cette procédure comprend : la délibération du conseil municipal, le dépôt d'une annonce légale dans un journal local pour préciser les modalités du transfert, l'ouverture d'un registre d'observation en mairie pendant 2 mois pour recueillir les observations des membres de la section. Après ce délai de deux mois le transfert est acté par un arrêté du Préfet.

Les élus de Persignat, membres de la section, ne participent pas au vote. Le Conseil municipal après délibération par 0 voix contre, 10 pour et 5 abstentions, approuve le transfert des biens sectionaux dans le domaine communal.

La commission d'Assainissement s'est réunie pour étudier les dossiers préparés par Géoval. Une réunion publique est prévue le 18 septembre pour les habitants de Persignat afin de répondre à leurs questions.



Investissements 2014

Les artisans locaux ont été sollicités pour le Centre associatif, travaux planifiés du 20 octobre au 16 novembre : BJCdéco, réfection et aménagements pour un devis 14 298 € HT. Pour le bureau des enseignantes à l'école d'Aubiat, planifié pour la Toussaint : BHM, devis de 3 400 € HT.

Toiture mairie-école : Délépine, réfection des rives arrière pour un devis de 3 350 € HT.

Le Conseil municipal après délibération et à l'unanimité approuve les devis présentés.

Délibérations diverses

Approbation de la redevance pour occupation du domaine public communal par les supports du réseau électrique, montant de 195 €.

Approbation de l'entrée de nouvelles communes à l'EPFSMAF (établissement public foncier).

Informations et questions diverses

Henri Suillo a présenté le rapport annuel 2013 du SBA. Fin d'année, un agent du SBA se rendra dans chaque foyer de la commune dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative.

Problèmes surréseau pluvial, suite aux orages de cet été, sur l'ensemble de la commune.

L'entreprise Colas propose la réalisation de travaux d'entretien de chaussée route de Mons et chemin ferré, la décision sera prise au prochain conseil.

Sans opposition du Maire, les pouvoirs de police spéciale concernant les immeubles en périls, les établissements recevant du public à usage total ou partiel d'habitation et la sécurité des immeubles collectifs à usage principal d'habitation sont transférés au président de la CCNL.

Le nouveau compteur gaz naturel (Gaspard) nécessite la mise en place d'une antenne sur le toit de l'ancien presbytère. Ce nouveau compteur permettra aux abonnés de connaître leur consommation en instantané.

Le très haut débit Internet arrive sur la commune cette fin d'année. Le dispositif WIFI MAX nécessite l'installation d'une antenne relai sur un mat près du cimetière, chaque usager désirant en bénéficier devra s'équiper d'une parabole et d'un abonnement spécifique. La régie numérique organisera une réunion publique pour informer les habitants.

Mise à disposition de l'ancienne mairie au Cyclo-Tourisme d'Auinat pour leur sortie annuelle.

➤ 22 septembre 2014

Tous les élus présents sauf :
M^{me} Chaput Agnès (pouvoir à E. Quinet)
conseillère municipale

Assainissement

Réhabilitation de la station bourg d'Aubiat : étude réalisée par le Cabinet GEOVAL, coût des travaux 40 000 € HT pour les travaux d'amélioration et 40 000 € pour les travaux d'entretien.

Après délibération, le Conseil municipal approuve le dossier présenté par GEOVAL, sollicite le concours financier du Conseil Général, sollicite le concours financier de l'Agence de l'Eau, donne tous pouvoirs à M. le Maire pour instruire ces dossiers, précise que les dépenses et recettes correspondantes seront inscrites au budget d'assainissement 2015 (les travaux d'entretien ne sont pas subventionnés).

Création de la station bourg du Bourg de Persignat : étude du Cabinet GEOVAL pour la création d'une station de traitement et la mise en place d'un réseau d'eaux usées. Le coût total de l'opération est de 910 000 € HT réparti sur plusieurs exercices : Exercice 2015 : 512 085 € HT. Exercice 2016 : 199 350 € HT. Exercice 2017 : 198 565 € HT.

La commune fera appel à un assistant à maître d'ouvrage pour l'aider, le devis de FG Consultants est présenté : 6 750 € HT.

➤ 6 octobre 2014

Tous les élus présents sauf : M. C. Richard,
(pouvoir à S. Bardin), maire

Budget d'investissement 2014

Suite aux importantes quantités de pluie auxquelles la commune a été confrontée, des travaux urgents sont nécessaires.

- Chemin des fossés, installation d'un collecteur de 400 et création d'un fossé.
- Chemin nord des Vallières, création d'un busage de fossé sur 43 m en pvc de 200.
- Chemin sud des Vallières, création d'un fossé et d'une traverse.
- En sortie du village de Persignat en direction de Sardon, les fossés sont peu profonds, il faut augmenter les diamètres des ponts pour permettre le passage de l'eau, un diamètre de 400 sur 45 mètres est prévu ainsi qu'un surcreusement du fossé.

Présentation des devis de l'entreprise COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE pour ces travaux :

Chemin des Fossés :	3 398 € TTC.
Vallières Nord :	7 659 € TTC.
Vallières Sud :	2 784 € TTC.
Persignat :	7 854 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les devis COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE pour un montant total de 18 080 € HT, autorise Monsieur le Maire à passer les commandes et précise que la dépense sera affectée à la section d'investissement du budget communal 2014, opération 095 - « Voirie ».

La commission finance présente l'ensemble des devis voiries et se positionne sur un emprunt de 90 000 € amortissable sur 15 ans au taux de 2,55 % et d'un emprunt complémentaire de 21 000 € sur 2 ans au taux fixe annuel de 1,25 %, frais d'actes 21 € dont le remboursement interviendra dès perception du Fonds de Compensation de la TVA (fin année 2016).

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'accepter la proposition de la caisse régionale de Crédit Agricole.

Présentation du FIC 2015

Stéphane Bardin rappelle le fonctionnement du Fonds d'Intervention Communal. Il présente un dossier de travaux concernant la réfection de la voirie, rue de l'Étang Bazin et rue des Vallières pour le village de Chazelles. Il précise qu'il conviendrait de déposer une demande de subvention auprès du Conseil général au titre de l'exercice 2015.

Les travaux suivants seraient envisagés :

Chazelles, rue Étang Bazin, devis de 75 550 € HT (90 660 € TTC) et pour la rue des Vallières 21 942 € HT (26 330 € TTC).

Village d'Aubiat, le bassin versant du plateau des vignes est collecté par un seul réseau qui conduit les eaux de pluie vers le chemin des fossés et le chemin neuf. Il serait nécessaire de créer un second réseau pour délester le réseau unique d'eau pluvial. Un contact est prévu avec le Conseil général pour une étude complète d'hydrologie.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les devis de COLAS pour la rue de l'Étang Bazin et pour les Vallières, décide de demander une subvention au Conseil général du Puy-de-Dôme, dans le cadre du FIC.

Conseils Municipaux



Taxe d'aménagement

Un nombre important de constructions nouvelles sur la commune implique de plus en plus de frais d'extension de réseau, le taux de la taxe d'aménagement est trop faible pour financer ces travaux, la commission des finances s'est positionnée pour un taux de 3,5 %. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de fixer sur l'ensemble du territoire communal, un taux de 3,50 %, d'exonérer les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m².

Délocalisation du RAM

Le relai d'assistantes maternelles de la Communauté de Communes Nord Limagne organise deux fois par mois des ateliers itinérants. Le local de l'ancienne mairie est mis à disposition à titre gracieux. Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de valider le modèle de convention de mise à disposition annexé et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la CCNL.

Congés bonifiés - Année 2014

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'accorder à M^{me} Hoarau, un congé bonifié pour la période du 15 décembre 2014 au 11 janvier 2015 inclus, une majoration de 25 % du traitement indiciaire, augmentée de 10 % du même traitement, (indemnité de cherté de vie) et le remboursement des frais de voyage.

Urbanisme

Permis de construire émanant de Monsieur Stéphane Bardin, Maire, quant à l'aménagement d'un garage.

Monsieur le Maire et Monsieur Philippe Roche, adjoint responsable de l'urbanisme, quittent la table du conseil. Monsieur Sullo Henri, 1^{er} adjoint au maire est nommé président de séance. Il expose le dossier à l'assemblée. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le projet de Monsieur le Maire et donne tous pouvoirs à Monsieur Sullo Henri pour instruire le dossier et l'autorise à signer les documents s'y rapportant.

➤ 17 Novembre 2014

Tous les élus présents sauf :

M^{me} Chaput Agnès (pouvoir E. Quinet),
conseillère municipale.

ALSH : Centre de loisirs, transfert à la CCNL et personnel communal

La CCNL prend la compétence « centres de loisirs » au 1^{er} janvier 2015. La directrice Nadège BEAUFOL intègre la CCNL et ses prestations pour les Temps d'Activités Périscolaires à Aubiat seront facturées à la commune.

La commune décide à partir de 2015, de ne plus conventionner avec la FAL pour la gestion des TAP, ces personnels seront transférés à la commune.

Vie associative – Utilisation du centre associatif

Les conventions pour l'utilisation de la salle sont à revoir, en cas de locaux rendus sales, il sera facturé 80 € pour le ménage.

Commission aménagements

Bourg

Rue du Château d'eau à Aubiat, une augmentation de la puissance électrique est nécessaire pour l'alimentation des nouvelles constructions. Le SIEG (syndicat d'électrification) propose de profiter des travaux de modernisation, d'augmentation de puissance et d'extension pour réaliser l'enfouissement des réseaux. Ces travaux permettront de moderniser l'éclairage public des rues de la Cogne et de la Garde. Ces travaux pourraient commencer fin 2015, la part communale sera facturée en 2016, la réfection de la voirie serait réalisée en 2016.

Des aménagements de sécurité sont à l'étude sur les 3 entrées d'Aubiat et pour Chazelles, ils seraient subventionnés par les amendes de police.

Diagnostic bâtiments

Suite aux recommandations de la commission de sécurité et en attendant la réalisation des travaux, le Maire a signé un arrêté interdisant l'accès de la bibliothèque au public et aux enfants de l'école. Le rapport de l'APAVE liste quelques non-conformités pour l'école d'Aubiat, les travaux

de mise aux normes seront programmés très prochainement.

Le préfabriqué est utilisé par la garderie communale, les TAP et l'ALSH sans difficultés.

TAP

Les enfants sont demandeurs, les parents satisfaits de l'organisation et des activités. Le taux de fréquentation est le même qu'au premier trimestre.

Délibérations diverses et informations diverses

• Réaménagements d'emprunts

Le conseil a approuvé le réaménagement des emprunts actuellement en cours auprès du Crédit Agricole Centre France :

- Prêt effacement réseaux aériens : Taux fixe [actuel] 4,05 %, échéance annuelle 3770,84 €, après négociation taux réaménagé 2,90 %, montant échéance 3669,25 €.
- Prêt Réfection intérieur église : Taux fixe [actuel] 3,70 %, échéance annuelle 539,15 €, après négociation taux réaménagé 3,28 %, échéance 532,41 €.
- Prêt Voirie – Signalisation – Réseaux : taux fixe [actuel] 4,68 %, échéance annuelle 3462,42 €, après négociation taux réaménagé 3,85 %, montant échéance 3334,68 €.
- Budget assainissement - Prêt Terrain « Grand Verger » : taux fixe [actuel] 5,70 %, échéance annuelle 2853,28 €, après négociation taux réaménagé 3,60 %, montant échéance 2666,82 €.

• Groupement d'achat

L'adhésion au groupement départemental d'achat de gaz permettra à la commune d'économiser 28 % de sa facture de gaz pour les 3 années à venir.

• Chèque CADHOC

Le Conseil Municipal décide d'octroyer des « chèques Cadhoc » aux agents communaux justifiant, pour l'année en cours, d'au moins 6 mois de présence dans la collectivité.

• CCAS

Distribution des colis aux anciens samedi 13 décembre, repas des anciens dimanche 14 décembre à Chazelles.



Commission Aménagement bourg

L'étude des aménagements sécuritaires sur les trois entrées d'Aubiat doit être lancées en 2015 avec proposition à l'automne. Exemple : mini-giratoire, plateau, zone 30 km/h, radar pédagogique, rétrécissement...

Une demande de subvention « amende de police » doit être faite en 2015 pour l'achat d'un ou plusieurs radars pédagogiques à mettre aux entrées de Chazelles et d'Aubiat.

La couche de roulement de la traverse doit être réalisée en plusieurs phases :

- En premier ; les portions de route qui ne demande pas d'études.
- En second ; les 3 entrées après travaux suivant les études.
- En dernier ; la traverse au niveau de la place de l'église qui nécessite que la commune soit « maître d'œuvre » sur la partie départementale et sur la place communale.

Quelques tarifs :

- Coussins berlinois 2000 euros
- Plateau avec passage piétons : ... 10000 euros
- Dos d'âne 3000 euros
- Rétrécissement d'une voie : 20000 euros
- Chicane 50000 euros

Une prochaine réunion DTT traverse doit être programmée courant Janvier 2015

Prochaine commission aménagement bourg, le mercredi 12 novembre 2014 à 20h avec un membre de la chambre d'Agriculture.

Commission voirie et travaux

En septembre, essai de maintenance du chemin ferré, de la D 2009 à la plate-forme compost par nos soins.

Réunion de la commission au four banal à Persignat.

Information sur les travaux à venir :

Suite à un appel d'offres, l'entreprise Colas emporte les marchés de réfection du chemin des Vallières Nord et Sud du chemin des Fossés et de l'extension du réseau pluvial de la Raynaude.

L'assemblée liste les différents problèmes à résoudre :

- Les chemins d'exploitation à rénover,
- La route de Mons,
- Les haies à élaguer,
- Les fossés à nettoyer.

Suite à la forte pluviométrie en fin d'été, des points noirs surgissent auxquels nous répondons :

- création d'un fossé et d'un exutoire,
- chemin des Fossés,
- vote d'un budget pour le réaménagement du pluvial rue de l'étang Bazin et de la sortie Est de Persignat.

Une nouvelle signalétique est à l'étude pour le chemin des Fossés (limitation de vitesse à 50 km/h et un cédez le passage à chaque entrée).

Commission Cadre de vie entretien des villages

La commission s'est réunie début avril pour effectuer le désherbage de printemps sur les massifs fleuris des trois villages, ainsi qu'un nettoyage des allées et un rafraîchissement du monument aux morts aux cimetières et de la stèle de Jean Bouffetty.

Tout au long de la saison, ont suivi les plantations, les arrosages, les arrachages des mauvaises herbes et l'entretien des vignes sur les places de Persignat et de Chazelles. Septembre, quel plaisir de récolter les raisins sur nos places...et d'en faire profiter les écoles.

Pour le concours des maisons fleuries, l'accent était mis sur l'embellissement des pas de porte. Les membres de la commission ont fait le tour des villages. Les prix ont été remis lors de la fête patronale en septembre pendant le vin d'honneur organisée par la mairie à l'occasion de l'accueil des nouveaux habitants.

1^{er} prix : M. et M^{me} Delaborde à Persignat.

2^e prix : M. Gesquiere à la gare d'Aubiat.

3^e prix : M. et M^{me} De Sousa, impasse des Lilas à Aubiat.

4^e prix : M. Déchelotte à Aubiat.

5^e prix : M. et M^{me} Callejon à Chazelles.

Des bons d'achats de 15 € à 50 € ont été offerts par la municipalité et le GAEC Prévault aux heureux gagnants.

Commission CCAS

La commission s'est réunie en juin.

Un recensement des personnes âgées de la commune est indispensable pour le suivi et le bien-être de celles-ci. Certaines attendent ces visites particulièrement pour les vœux de fin d'année. Il est important d'être vigilant sur leurs besoins : par exemple pendant les grosses chaleurs ou les grands froids.

La distribution des colis de fin d'année se fera le samedi 13 décembre, suivi du repas des anciens le dimanche 14.

Les élus du CCAS restent à l'écoute des habitants et rappellent que la commune participe au fonctionnement du SIAD (syndicat intercommunal d'aide à domicile) pour tout aide à la personne.

Commission Bien Vivre

La commission Bien Vivre s'est réunie deux fois depuis l'installation de la nouvelle équipe municipale. L'objectif de cette commission est d'être un moment particulier et privilégié pour recevoir toutes les bonnes idées, pour réfléchir ensemble à ce

Synthèses et avancement des projets



qui produit du Bien Vivre et pour proposer ou mener des petits projets faciles, rapides et efficaces pour améliorer les vies des habitants des trois villages.

La première séance a permis de construire l'arbre à idées :

- il y a des idées qui sont comme des racines qui nourrissent l'arbre, ce sont les valeurs (l'entraide, l'amitié, le partage...), les bonheurs simples (les repas conviviaux, les activités de créativité...) et les qualités individuelles (la simplicité, l'humilité, la bienveillance...)
- il y a les branches qui sont les domaines d'action pour le Bien Vivre : Éducation, Culture, Santé, Cadre de vie, Vie sociale, l'Économie...
- et il y a les feuilles qui sont autant de projets, grands ou petits, ambitieux ou faciles...

La deuxième séance s'est penchée davantage sur des propositions et projets concrets :

- pour la commission embellissement, nous proposons de mettre par endroit (pas partout) des comestibles, des légumes ou des aromatiques à la place de fleurs ou d'arbustes. Ainsi, la présence de ces plantes peut favoriser la rencontre, le soin collectif et ajoute l'utilité à la fonction d'embellissement.
- pour la commission d'aménagement de la place, nous proposons de choisir des arbres fruitiers plutôt que d'ornement.
- pour la commission communication, nous proposons l'idée d'un espace sur le site internet de la mairie où chaque habitant pourrait annoncer une initiative, une sortie, une recherche, une petite annonce... Ce serait utile aux habitants et ferait vivre le site de la mairie.
- la commission s'est aussi donnée pour projet de mettre en place une sorte de bourse d'échanges gratuits en plein air qui pourrait se conduire par un moment festif.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi depuis le début pour venir !

Commission Patrimoine et Maison Commune

La commission s'est réunie deux fois. La première séance en juin a permis de réfléchir aux fonctions que les habitants peuvent attendre d'une Maison Commune. Le but est de nourrir le projet de toutes les idées sans autocensure. Un planning a été défini pour aboutir aux travaux en 2016. La méthode utilisée est celle de la programmation participative. Les étapes de conception sont préparées pour être mis en débat et recevoir les idées de tous les participants.

À la deuxième séance, une première phase du document de programmation de l'opération a été présentée suite aux réflexions de la première séance. Les participants ont regroupé des idées de la première séance afin de trouver des solutions modulables. Des priorités ont été données dans les fonctions pour se permettre de planifier les travaux en plusieurs phases selon les capacités financières de la commune. Puis les participants ont élaboré plusieurs scénarios d'occupation des bâtiments. À l'issue de cette réflexion collective, un premier schéma programmatique a été dessiné. La commission se réunira en décembre pour consulter les anciens élus et les responsables associatifs en vue de préparer une réunion publique au début de l'année 2015.

Commission scolaire

Rentrée des classes

et mise en place des TAP/NAP septembre 2014 :

Septembre 2014, la rentrée des élèves sur les deux écoles de la commune, Aubiat et Chazelles, est placée sous le signe d'un nouveau découpage des rythmes scolaires. Les enfants iront désormais user leurs fonds de culotte sur les bancs de l'école neuf demi-journées par semaine soit une demi-journée de plus qu'auparavant. Le mercredi matin devient ainsi un temps d'enseignement. Les journées des lundi, mardi, jeudi et vendredi sont allégées de 45 mn. Ce temps est destiné à des activités péri-éducatives. Engagé depuis 2013 par les acteurs de la précédente municipalité, la mise en œuvre de cette réforme des temps scolaires s'est effectuée dans le souci permanent de l'intérêt des élèves scolarisés sur la commune.

En partenariat avec la FAL, la mise en place des activités péri-éducatives, coordonnées par M^{me} Nadège Beaufol, s'est fixée pour objectif de guider les enfants dans des activités de découverte et de jeux autour de thèmes attractifs par leur simplicité.

Les familles ont massivement recours aux TAP (93 % d'élèves inscrits) et la dernière commission scolaire, tenue le 20 novembre 2014, a permis de mettre en évidence un taux de satisfaction élevé (85,71 % de parents satisfaits). Les enfants, principaux destinataires de cette modification des rythmes, se sont coulés avec bonheur dans les temps d'activités encadrés par cinq animatrices : trois personnels mis à disposition par la mairie, deux personnels dépendant directement de la FAL, organisme gestionnaire du centre d'accueil et de loisirs péri-scolaire.

Quelques menus ajustements réalisés en septembre ont permis de parfaire des points de l'organisation. Ainsi, la municipalité pleinement engagée dans l'application de la réforme poursuit son travail dans le souci du bien être conjugué des enfants scolarisés dans nos deux écoles et de leur famille.





Voirie et Travaux



En septembre, essai de maintenance du chemin ferré de la D 2009 à la plate-forme compost, par nos soins



Route de Mons, « l'éléphant » au travail

Chemin des Fossés



Création d'un fossé



Côté camping.

Chemins des Vallières



Nord



Sud



Sortie en 400 du nouveau fossé



Réseau pluvial à la Raynaude

SBA : Enquête sur votre commune



Enquête sur votre commune

Dans le cadre de la mise en place de la Redevance Incitative sur le territoire du SBA (à compter de 2016), une enquête aura lieu auprès des foyers de la commune d'Aubiat à compter de fin novembre et courant décembre.

Cette enquête aura pour objectif d'expliquer les enjeux de la prochaine tarification (du service d'enlèvement des déchets) et de déterminer au mieux les besoins des usagers.

L'enquêteur du SBA sera facilement identifiable grâce à sa carte professionnelle et sa tenue vestimentaire.

Le SBA remercie d'avance les habitants de la commune de l'accueil qu'ils réserveront à l'enquêteur.

Syndicat du Bois de l'Aumône
13 rue Joaquín Pérez Carretero - Zone de Layat II - 63200 RIOM
04.73.847.444 - sbacontact@sba63.fr - www.sba63.fr



Assainissement collectif – Village de Persignat

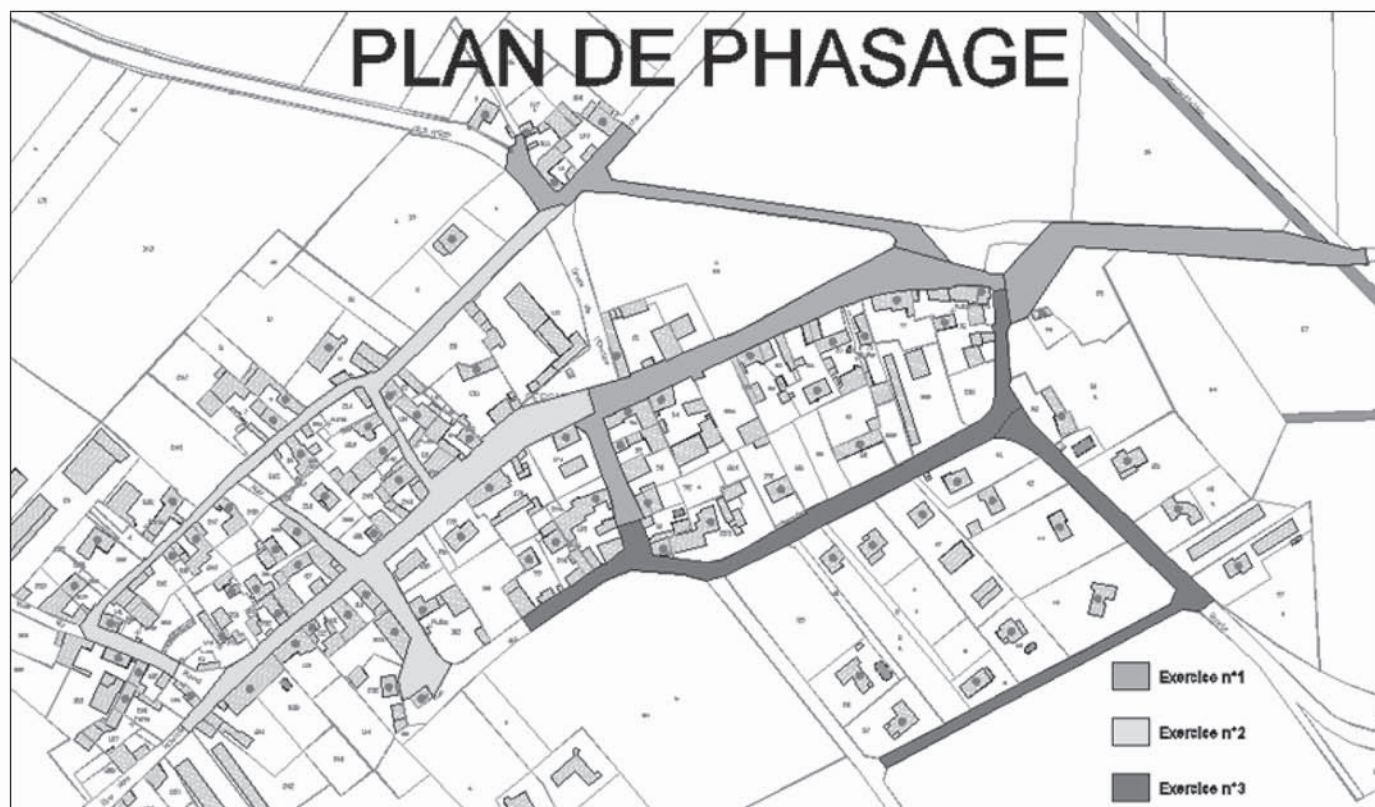
Travaux envisagés 2015 à 2017

Les travaux projetés comprennent la mise en place d'un réseau d'eaux usées et la création d'une station de traitement. Cette station de traitement aura une capacité nominale de 230 équivalents habitants.

La solution de base envisagée est une station de type filtre planté de roseaux à écoulement vertical. La station sera réalisée sur la parcelle YM n°68. Son accès se fera à partir du chemin communal existant.

- > Exercice n°1 (2015) : réalisation de la station, des réseaux de la rue de la fontaine et de la rue de la croix blanche. Les deux exutoires principaux seront raccordés au nouveau réseau par le biais de déversoir d'orage, nombre de branchements repris : 16.
- > Exercice n°2 (2016) : les travaux de la grande rue et de la rue de la Borie seront réalisés, nombre de branchements repris : 44.
- > Exercice n°3 (2017) : Le troisième et dernier exercice englobera tous les travaux du secteur des Condamines, nombre de branchements repris : 22.

La Commune d'Aubiat sollicite le concours financier du Conseil général du Puy-de-Dôme et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne sur un montant global de 910 000,00 € HT qui sera réparti sur plusieurs exercices : le montant de la part communale est évalué à 350 000 euros.



Plan de financement



La part communale sera financée :

- > par l'emprunt, l'augmentation de la taxe
- > d'assainissement devra compenser le montant des annuités.



Les TAP

Aubiat, tous heureux pour les TAP !

Suite à la réforme des nouveaux temps scolaires, les enfants des écoles d'Aubiat et de Chazelles participent de 13h20 à 14h20 aux TAP. C'est environ 60 enfants qui 4 fois par semaine bénéficient d'activités de création et d'expression menées par une équipe de cinq animatrices ambitieuses et motivées.

Depuis la rentrée scolaire, les activités proposées sont : livres et contes, atelier peinture, danse et expression corporelle, mosaïque, jeux de ronde, marionnettes, contines et chants mimés, petit bricolage, construction de jeux, jeux de société, créations artistiques, atelier dessin, bien vivre ensemble, jeux de cour et d'antan, atelier déco, modelage, initiation au code de la route, origami, temps zen... Un panel d'activités où l'enfant doit pouvoir s'épanouir pour reprendre l'école après.

Le groupe des 8 à 10 ans a pu également bénéficier à deux reprises de l'intervention de M. Brun. Dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale, M. Brun a témoigné du vécu des familles de la commune d'Aubiat à cette période. Sur une autre séance M. Brun est venu expliquer les institutions françaises et l'organisation communale. Une autre intervention est envisagée où les enfants pourront découvrir l'activité du village il y a quelques décennies (un boulanger, un boucher, un lavoir...).

Les TAP sont une ouverture sur la découverte et le partage. Cette activité débute et s'enrichira au fil du temps. Les personnes désirant faire partager leur savoir faire ou leur passion sont les bienvenues.

Grâce à une belle équipe et une organisation au TOP pour réussir à faire des TAP un véritable complément pour l'épanouissement des enfants.



INFOS Associations



Liste des Présidents d'Associations

ASSOCIATIONS	CONTACT
ADMR	Paul CHARBONNIER 0473972389
Anciens Combattants	Évelyne AURIER 06 62 85 26 38
Amicale des Chasseurs d'Aubiat	Stéphane BARDIN
Amicale des sapeurs-pompiers	Frédéric BERGER 06 59 01 67 29
APE AUBIAT - CHAZELLES	Audrey CHABRIER
Chef de corps	Franck VICHY Centre d'intervention Aubiat Artonne
Club Violettes et Jonquilles	Guy MATHIVAT 04 73 97 24 37
Comité des Fêtes	Joseph LOPES 06 68 68 53 29
MATERCOOP	M. & M ^{me} BOUHIER
Moto Tourisme d'Aubiat (AMTA)	José FUENTES 04 73 97 21 66
Music AUBIAT	Guy MATHIVAT 04 73 97 24 37
Ovalimagne École de Rugby	Éric SERRE 06 72 41 39 60
Société de chasse Nature et Environnement de CHAZELLES	Luc CHAPUT
SPACE 63	Michel BERNARD
SPORTS ET LOISIRS	Brigitte PAZYNIK 06 33 41 06 75
YOGA	M ^{me} MALARTRE 06 95 63 63 62

Calendrier des manifestations 2015

Janvier		
Dimanche 4	Anciens Combattants	Loto Aubiat
Vendredi 9	Vœux Du Maire	Aubiat
Samedi 31	Club Violettes & Jonquilles	Repas Aubiat
Février		
Samedi 7	Comité des Fêtes	Loto Aubiat
Samedi 14	Club Violettes & Jonquilles	Belote Aubiat
Samedi 21	Amicale Chasseurs Aubiat	Banquet Aubiat
Mars		
Samedi 7	Club Violettes & Jonquilles	Loto Aubiat
Samedi 21	APE	Caraval Aubiat
Samedi 28	Comité des Fêtes	Théâtre Aubiat
Mai		
Vendredi 1 ^{er}	Anciens Combattants	Brocante Chazelles
Juin		
Samedi 20	Amta	Virée Aubiat
Vendredi 26	Ape	Fête de l'école Aubiat
Juillet		
Mardi 14	Fête Nationale	
Septembre		
Vendredi 11	Comité des Fêtes	Fête patronale Aubiat
Samedi 12 et dimanche 13	Comité des Fêtes	Fête patronale Aubiat
Octobre		
Samedi 10	Ape	Soirée dansante Aubiat
Dimanche 18	Club Violettes & Jonquilles	Repas dansant Aubiat
Novembre		
Mercredi 11	Municipalité	Armistice 1918 Aubiat
Mardi 17	Club Violettes & Jonquilles	Belote Aubiat
Samedi 21	Comité des Fêtes	Loto Aubiat
Samedi 28 et dimanche 29	Amta	Assemblée générale Aubiat
Décembre 2015		
Samedi 5	Pompiers	Repas Sainte-Barbe
Samedi 12	Comité des Fêtes	Arbre de Noël Aubiat
Dimanche 13	C. C. A. S.	Repas des aînés Chazelles

Anciens combattants

L'association des anciens combattants remercie sincèrement toutes les personnes présentes à leurs manifestations, loto, brocante du 1er mai à Chazelles... Les cérémonies, que chacun de nous apprécie tant, en l'honneur de nos morts deux fois par an (8 mai et 11 novembre) permettent de rendre hommage à ceux qui ont rendu à la France son honneur et sa liberté. Le devoir de mémoire est un lien entre les générations présentes et à venir. Merci aux habitants, à toutes les associations et aux enfants pour leurs participations.

Caté

Les journées du catéchisme se déroulent tous les quinze jours :

- CM1, le lundi de 17h à 18h.
- CM2, le lundi de 17h à 18h30.

Pour plus d'information appeler le 04 73 97 21 34.



La Communauté de Communes Nord Limagne

Elle réunit les 12 communes d'Aigueperse, Artonne, Aubiat, Bussières-et-Pruns, Chaptuzat, Effiat, Montpensier, Saint-Agoulin, Saint-Genès-du-Retz, Sardon, Thuret et Vensat et compte 9 076 habitants.

La communauté de communes est une collectivité de projets. Elle permet de réaliser à son échelle des projets qui ne pourraient être portés par une commune seule ou n'auraient pas le même sens.

La communauté de communes est également un espace de mutualisation, pour offrir le même service à tous les habitants du territoire. Parmi eux, les accueils de loisirs viennent de franchir le pas : ils sont un service communautaire depuis le 1^{er} janvier.

Retrouvez tout le détail sur www.cc-nordlimagne.fr et dans la lettre du Nord Limagne de janvier 2015.

La CCNL soutient également les acteurs du territoire, notamment les associations (subventions pour l'enseignement musical, pour les manifestations culturelles d'intérêt communautaires, prêt de grilles d'exposition...) et les particuliers qui participent à la valorisation touristique du Nord Limagne (aide au ravalement de façades, aide à la création ou la rénovation d'hébergements touristiques).

Communauté de communes Nord Limagne – 158, Grande Rue – BP 23 – 63260 Aigueperse
Téi : 04 73 86 89 80 – Fax : 04 73 86 89 81 • contact@cc-nordlimagne.fr – www.cc-nordlimagne.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-17h (16h30 le vendredi).

L'Office culturel Nord Limagne

C'est une association régie par la loi 1901. Ses principales missions sont de programmer sur le territoire une saison culturelle impulsée par la communauté de communes, de promouvoir les actions des différentes associations du Nord Limagne en termes d'animations et de favoriser un dynamisme culturel sur ce même territoire. Ces actions se traduisent par l'édition de l'agenda de vos festivités et par la mise en place d'une saison culturelle riche en lien avec les acteurs du territoire.

Pour nous contacter : 158 grande rue – 63260 Aigueperse
04 73 63 26 12 (mardis et mercredis) • ocnl@orange.fr

Pour en savoir plus : www.saisonnaturelennordlimagne.com

Facebook : www.facebook.com/Officeculturelnordlimagne

• **Les séances de cinéma** proposées par l'Office Culturel Nord Limagne ont lieu à 20h30 dans la salle multimédia du Collège Diderot d'Aigueperse, une salle moderne et confortable. Les films proposés sont récents et grand public. Les dates prévues pour l'année 2015 sont : mardi 27 janvier, mardi 24 février, mardi 24 mars, mardi 21 avril, mardi 19 mai, mardi 16 juin, mardi 29 septembre, mardi 27 octobre et mardi 24 novembre.

• **Un problème de locomotion ?** Il existe un service de transport à la demande proposé par la communauté de communes dans le cadre de l'action « Bus des Montagnes ». Ce service est ouvert à tous sans condition. Tarif : 3 € l'aller-retour. Réserver au 04 73 86 89 80 (secrétariat de la communauté de communes) au minimum 24h avant.

La Maison Nord Limagne

Située 158 Grande Rue à Aigueperse, elle est un point d'ancrage essentiel des services publics sur notre territoire. Outre les services et les bureaux de la CCNL, elle rassemble le point information tourisme et de nombreuses permanences :

> **Protection Maternelle et Infantile (PMI)** les 1^{er} et 3^e lundis du mois à partir de 13h30, sur rendez-vous : 04 73 64 53 63.

> **Puéricultrice** (conseils pour l'allaitement maternel, pesée du bébé, autres conseils en puériculture) le 2^e lundi du mois de 9h-12h sans rendez-vous, les autres jours sur rendez-vous au 04 73 64 53 63.

> **Assistants sociaux**, le mardi matin dès 9h sur rendez-vous au 04 73 64 53 63.

> **Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile (SIAD)**, le jeudi matin de 8h30 à 12h30 sans rendez-vous.

> **Mission locale**, les mardis après-midi et les 2^e et 4^e jeudis du mois dès 14h, sur rendez-vous au 04 73 38 50 13.

> **Adef+ de Facto**, les 2^e et 4^e jeudis du mois de 14h à 17h sur rendez-vous au 04 73 97 16 81.

Les élus communautaires et municipaux réunis en juin 2014 pour une séance de travail sur les enjeux du mandat et la visite de la Maison Nord Limagne.

au 1^{er} janvier 2015

Accueils de loisirs

Un projet commun

- favoriser le vivre ensemble
- créer une dynamique de projet pour et avec les jeunes
- découvrir l'environnement local (historique, culturel, etc.)



Combien ça coûte ?

Le mercredi après-midi ou la demi-journée de vacances :

Quotient familial	Habitant le territoire Nord Limagne		Extérieur au territoire Nord Limagne	
	Sans repas	Avec repas	Sans repas	Avec repas
0 à 550	1,50 €	4,50 €	5 €	8 €
551 à 700	2,50 €	6 €	6 €	9 €
701 à 950	4 €	7,50 €	7,50 €	10,50 €
951 à 1500	5,50 €	8,50 €	9 €	12 €
> 1500	7 €	10 €	10,50 €	13,50 €

La journée ALSH avec repas :

Quotient familial	Habitant le territoire Nord Limagne	Extérieur au territoire Nord Limagne
0 à 550	5,50 €	9 €
551 à 700	8 €	11,50 €
701 à 950	10 €	13,50 €
951 à 1500	13 €	16,50 €
> 1500	16 €	19,50 €

Les extérieurs paient 3,50 € de plus.

Facture au mois. Absence non facturée en cas de maladie (sur présentation du certificat médical).

Paiement possible par tickets CESU ou chèques vacances et par prélèvement automatique.

Aides possibles par votre comité d'entreprise ou d'oeuvre sociale, renseignez-vous !



SBA

Nous vous demandons de bien vouloir rentrer vos bacs après chaque ramassage.

Merci !

Recyclage

Un conteneur est à disposition devant la caserne des pompiers à Aubiat. Vous pouvez y déposer, vêtements propres et secs, linge de maison, chaussures liés par paire, petites maroquinerias, sacs et ceintures...

Station d'épuration

La station n'est pas une poubelle !

Produits à ne pas déverser :

- Tous les produits avec une croix noire sur fond orange.
- Tous produits pétroliers (white-spirit, pétrole, huiles de vidanges...)
- Les résidus de peinture
- Les lingettes de nettoyage même biodégradable
- L'eau de javel en grande quantité (préférer les pastilles pré dosées)
- Les préservatifs
- Les protections féminines (serviettes, tampons...)
- Les cotons-tiges
- Autre objet éponge
- Les huiles de friture
- Déchets alimentaires
- À bannir purin et lisier

Pensez à l'EMPLOYÉ qui entretient la station !

Risque de colmater le lit d'infiltration



Accueil nouveaux habitants



Fête du village

Fête Patronale du 12-13 et 14 septembre

Comme chaque année à pareille époque, il est de tradition, que la population d'Aubiat se retrouve autour des parents, des amis, des invités pour célébrer la fête patronale qui est un moment de convivialité, de partage et de réjouissances.

Cette année, fin juin, le comité des fêtes a renouvelé ses membres, un nouveau groupe plein d'entrain s'est constitué. Malgré le peu de temps pour organiser la fête, ils ont su, avec brio, relevé le défi.

À l'occasion de la fête, M. Stéphane Bardin, Maire d'Aubiat, et le conseil municipal, en présence de M. Roland Grenet, Maire de Surat, ont invité la population à la commémoration du 70^e anniversaire de la Libération 1944. Un hommage particulier a été rendu à MM. Maurice Genest et Jean Bouffetty. La famille de M. Jean Bouffetty et notamment sa sœur jumelle, étaient présentes à ces honneurs.

Durant ces trois jours de festivités, l'association 'Initiatives et Idées d'Artonne' a organisé son exposition sous le thème «Les soldats d'Aubiat durant la Première Guerre Mondiale», l'expo se composait d'objets des tranchées, uniformes, armes, documents, photographies, lettres de poilus, brochures, médailles... Une conférence, animé par M. Jean-Claude Brun, très intéressante et très ludique, a eu lieu le vendredi à 20h30. Les enfants de CM de la commune, dans l'après-midi, ont pu en profiter en avant première et entendre sonner le tocsin. C'est l'occasion de réaffirmer que la solidarité, l'entraide, l'union, sont des principes qu'il est important de véhiculer à travers nos manifestations. Il est indéniable que la mise en valeur et le développement de la commune doivent s'axer sur ces actions, et l'implication de chaque Aubiatois. Pour «le bien vivre ensemble» continuons à travailler dans l'unité. La population, et tous nos visiteurs ont su partager ces moments de joie, dans la solidarité et l'allégresse.



Souvenir des vendanges 2014 à Chazelles

Les vignes Gilbert BELIN

23 septembre 2014



Club Violettes et Jonquilles





Histoire de nos villages

Telethon Aubiat

Samedi matin dès 8h, élus, anciens élus aidés de bénévoles du village sont allés de porte en porte proposer des Brioches. La recette de cette opération : 1328 euros récolté pour le téléthon.



APE



Carnaval de l'école



Vente de sapins

Une nouvelle fois, l'Association des Parents de l'École Aubiat/Chazelles a organisé sa traditionnelle vente de sapins de Noël le samedi 6 décembre à l'école d'Aubiat. Parents et quelques habitants de la commune ont bravé le froid pour venir déguster un vin chaud et quelques friandises maisons. Les bénéficiaires ont pour objectif de participer aux financements des divers projets de l'école, à l'achat de matériel scolaire, sportif... et à des spectacles divers et variés.



Marché aux fleurs réalisé au printemps

Aubiat, les seniors à l'honneur au banquet des aînés



Dimanche, à la salle des fêtes Madeleine de Chazelles, comme le veut la tradition, les habitants de la commune, âgés de 70 ans et plus, se sont retrouvés pour un moment festif. Des retrouvailles qui donnent à chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles des personnes que l'on n'a pas l'occasion de côtoyer régulièrement. Le maire, Stéphane Bardin et tous les membres du Centre communal d'action sociale ont accueilli les convives, rappelant son plaisir à les retrouver et à partager avec eux ce repas. Monsieur le Maire a remercié toute l'équipe du CCAS pour le travail de préparation et la réussite de cet événement. L'après-midi s'est déroulé dans une excellente ambiance, autour d'un copieux repas. Les aînés qui n'ont pu participer à cette journée, se sont vu remettre le samedi matin un colis gourmand par les élus de la commune.

Les Rubans du Patrimoine, Aubiat mis en valeur !

Le concours « Les Rubans du Patrimoine » est organisé par la Fédération Française du Bâtiment, l'Association des maires de France, la Fondation du patrimoine et la Caisse d'Épargne. Ce concours récompense les communes ayant réalisé des opérations de rénovation ou de mise en valeur de leur patrimoine. La commune d'Aubiat est fière d'avoir reçu le Prix départemental des Rubans du Patrimoine 2014 pour la restauration de l'école de Chazelles. Stéphane Bardin, Maire d'Aubiat, anciens et nouveaux élus se sont rendu à cette cérémonie pour recueillir le diplôme et recevoir un trophée à apposer sur le bâtiment rénové.



Histoire de nos villages

Devoir de Mémoire

1914-2014

À l'occasion du centenaire du déclenchement de la Grande Guerre, Aubiat se devait d'honorer la mémoire de ses enfants morts pour la France.

L'Association Initiatives et Idées, avec le concours de la municipalité d'Aubiat, a organisé une conférence-débat et une exposition pour la fête patronale, relatant le parcours militaire de chacun d'eux.

Grace à des documents soigneusement conservés, on a pu reconstituer les événements vécus par Jean-Baptiste Cailland, François Clerard, Germain Seguin et Auguste Chiral tué à l'ennemi en Septembre 1914.

Environ 300 personnes, dont les enfants de l'école, ont visité cette exposition.

1944-2014

Aubiat se devait également de commémorer le 70^e anniversaire de la disparition de son instituteur de l'époque Maurice Genest et d'un jeune homme de Surat, Jean Bouffety, tous deux assassinés par les allemands en août 1944.

À l'occasion de la fête patronale et avec la participation de la municipalité de Surat, des gerbes furent déposées à la mémoire de ces deux résistants.

Jean-Claude Brun



Association Moto tourisme :
AG du 25 octobre 2014



Siccarapam : inauguration
des nouveaux locaux



Repas des Chasseurs à Chazelles



Club Violettes et Jonquilles

Fête de fin d'année



Concours de Belote



2, route de Riom
63260 Aigueperse
04.73.38.52.99
fabien.pinon@a2eg.fr



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
INDUSTRIELLE / TERTIAIRE
BÂTIMENT – DÉPANNAGE
RÉSEAU INFORMATIQUE
RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE
MISE EN CONFORMITÉ



**COIFFURE MIXTE
& ENFANTS
À DOMICILE**

Un bien-être sans perte de temps

Sandrine : 06.61.10.10.01

Du lundi au Samedi

*Pose d'extensions
Forfait mariage*

Chazelles
63260 Aubiat

Rougier Albert
Serrurerie - Métallerie
Ferronnerie d'Art

(à domicile)

* Portail
* Bardo-corps
* Escalier
* Grille de défense
* Rampe

POUR TOUT RENDEMENT, CONTACTEZ-NOUS AU :

TÉL./FAX 04 73 67 90 06
PORT. 06 75 98 78 10
albert.rougier63@wanadoo.fr

FDC

Serrurerie
Maçonnerie
et finitions
du Bâtiment

16, rue de l'Étang Bazin
Chazelles – 63260 AUBIAT
06 80 85 81 84
63francoisdc@gmail.com

François
De Carvalho



Grégory DELEPINE sarl

COUVERTURE
ZINGUERIE,
ÉTANCHEITÉ

NEUF
RESTAURATION
ORNEMENTATION

44 bis, allée de la Chapelle – BP 18
63260 AIGUEPERSE

Tél. 04 73 63 61 82 – Fax 04 73 97 96 55
delepine-couverture@wanadoo.fr



PF DAVID DUCRON
POMPES FUNÈBRES – Marbrerie

Le choix de la vie

36, Grande Rue à Aigueperse

Accès toute **CHAMBRE FUNÉRAIRE**
Transport toutes distances

Organisation d'obsèques – Caveaux – Monuments
Gravures – Articles funéraires – Prévoyance

04 73 86 01 45 (24h/24 – 7j/7)

COLAS sait construire des routes plus sûres.



COLAS RHÔNE ALPES AUVERGNE

Agence de Clermont-Ferrand
4, rue Ampère
63360 GERZAT
Tél. 04 73 69 96 30

Ressourcer le monde




Direction de Secteur Auvergne
216 avenue Jean Mermoz
63 000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 98 33 33

RECYCLAGE & VALORISATION DES DÉCHETS